

## 1 - CONDITIONS TECHNIQUES :

- Dimensions du plateau :

Ouverture : **7,00m**

Profondeur : **6,00m**

Hauteur : **4,20m** sur la première partie (face plateau ouv. 7,00m x prof. 3,00m)  
**5,20m** sur la deuxième partie (milieu plateau ouv. 7,00m x prof. 3,00m)

- Le plateau est doté d'un gril technique fixe monté en tubes métalliques de diamètre **50mm** formant une "maille" de **1,50m X 1,50m**.

- Un rideau de fond et des pendrillons noirs sont équipés à l'allemande (le long des murs de fond de scène, cour et jardin).

- Le théâtre dispose d'un rideau d'avant-scène rouge

### **IMPORTANT :**

Pour toutes autres dispositions, votre compagnie devra apporter ses propres rideaux.  
Le stockage d'éléments de décors le long des murs est impossible.

## - LE THEATRE LE PETIT CHIEN MET A VOTRE DISPOSITION :

### **A) POUR LA LUMIERE :**

#### 1 jeu d'orgue manuel / mémoire comprenant :

- 1 console AVAB type PRESTO 60 circuits
- 24 gradateurs ADB type MEMOPACK 2 kW par circuits
- le gril et la salle sont câblés (120 circuits 16 ampères 2p + t).

### **B) POUR LE SON :**

#### 1 système de cabine comprenant :

- 1 console numérique YAMAHA 01V96
- 2 égaliseurs BSS type 966 1/3 octave 30 bandes
- 1 lecteur double CD DENON type DN-D4500
- 1 lecteur / enregistreur MD TASCAM type MD-350

#### 1 système de diffusion salle comprenant :

- 2 amplificateurs L-ACOUSTIC type LA 17a
- 2 processeurs L.ACOUSTIC type MTD 112 LLC b
- 4 enceintes L.ACOUSTIC type MTD112 b
- 2 sub amplifiés L ACOUSTIC type SB 15P

### **IMPORTANT :**

Le système de diffusion sonore, ainsi que la régie resteront en place, câblés, les enceintes disposées comme suit :

- 2 enceintes suspendues au cadre de scène cour et jardin.
- 2 enceintes suspendues au lointain cour et jardin.

#### 1 système d'interphonie comprenant :

- 1 centrale, 3 postes mobiles ASL / 3 casques ASL

### **IMPORTANT :**

Le théâtre Le Petit Chien se réserve la possibilité de modifier ces équipements dans le cadre d'améliorations techniques.

**- A LA CHARGE DE VOTRE COMPAGNIE :**

**A) POUR LA LUMIERE :**

- Les projecteurs et accessoires, filtres, chaînes de sécurité, crochets de suspension, prolongateurs pour le sol.

**IMPORTANT :**

Je vous demande impérativement de prévoir un maximum de 20 unités (toutes puissances confondues) dans la conception de vos éclairages pour les représentations au théâtre Le Petit Chien.

D'autre part l'utilisation de projecteurs type 2 kW, 5 kW, B.T. 500 est impossible, leur encombrement étant trop important par rapport à la place disponible au gril et en salle.

Il est intéressant de noter que malgré ces contraintes nous aurons environ 160 unités réparties au plateau et dans la salle.

**B) POUR LE SON :**

- Tous systèmes de diffusion sonore supplémentaires ou différents de ceux proposés par le théâtre munis de leur amplification et câblage.

**IMPORTANT :**

Aucune modification des câblages de la régie son ne sera possible pendant la durée du festival . Nous procéderons à la mise en place et à l'affectation définitives du matériel pendant les jours de montage.

**C) POUR L'EQUIPEMENT GENERAL :**

- Les rideaux et frises supplémentaires à l'équipement du théâtre ainsi que tous les systèmes de machinerie (poulies, fils, contrepoids, etc. ...) nécessaires à la suspension et à la manœuvre de vos décors, rideaux ou autres. Les rideaux supplémentaires ne pourront pas rester en place sauf accord avec le directeur technique du théâtre Le Petit Chien.

**2 - CONDITIONS DE MONTAGE :**

a) Le déchargement des décors et matériel se fera par les portes de la salle 76 rue Guillaume Puy.

b) Le théâtre ne disposant pas d'atelier ou de locaux appropriés à la construction, la finition des décors (menuiserie, peinture, etc. ..), la préparation du matériel publicitaire (encollage cartons, découpage, etc) sont impossibles dans la salle et ses abords. Toutefois, les modifications nécessaires pour l'adaptation des décors au plateau pourront être effectuées après accord du directeur technique du théâtre le Petit Chien.

c) L'utilisation comme accessoires ou décors de matériaux tels que paille, sucre, farine, sable, terre, confettis, plumes, etc...) se fera après accord du directeur technique prévenu le plus tôt possible. Ceci pour permettre l'organisation du nettoyage du plateau (personnel, matériel, produits) après chaque représentation.

d) Une réunion technique de préparation où vous serez conviés, sera organisée au théâtre Le Petit Chien au plus tard deux mois avant la date d'ouverture du festival.

## LE PETIT CHIEN - fiche technique -

e) Un planning de montage sera défini au cours de cette réunion et vous sera communiqué au plus vite sous la forme d'un aditif à la fiche technique contractuelle.

f) Le Directeur technique du théâtre Le Petit Chien organisera la répartition des heures hors planning après consultation de l'ensemble des régisseurs et selon la réalité des besoins de chacun. Je vous demande de tenir compte avec précision des volumes d'heures qui vous sont impartis pour définir vos choix ou options en masse de décors, implantations, réglages lumière, balances et raccords comédiens.

g) Durant la période de montage, l'équipe du théâtre Le Petit Chien est là pour faciliter votre installation. **En aucun cas il s'agit d'une mise à disposition de personnel pour compléter votre propre équipe.**

Veillez prévoir le personnel compétent et suffisant pour assurer la mise en place de votre spectacle, l'équipe du théâtre Le Petit Chien ayant ses propres tâches à réaliser pour la mise en oeuvre générale du lieu.

h) Dans le cas d'une avant-première, d'une générale de presse ou d'une télé pendant la période des montages, il conviendra de prévenir le Directeur technique du théâtre Le Petit Chien pour éviter toutes nuisances (bruits de coulisse, circulation, etc...) et pour permettre d'accueillir les invités dans les meilleures conditions.

Toutefois ces avant-premières n'auront lieu que pendant les créneaux horaires de la compagnie concernée sauf accord du directeur technique du théâtre Le Petit Chien.

### 3 - CONDITIONS DE FONCTIONNEMENT :

a) Le spectacle doit impérativement commencer à l'heure prévue par le programme.

b) Les coulisses, le plateau et ses équipements, la salle sont sous la responsabilité de votre compagnie durant le créneau horaire prévu par le programme.

c) L'entrée, la circulation du public, la fermeture des portes de la salle au début de chaque représentation sont sous la responsabilité et effectuées par l'équipe du théâtre Le Petit Chien.-

d) La sortie des spectateurs doit s'effectuer le plus rapidement possible (avec bien sûr tous les égards dus au public) pour permettre le démontage de vos décors dans les conditions de sécurité optimum.

e) L'accès du public est strictement interdit sur le plateau, en coulisse et dans les loges (croisement des spectacles oblige). Les rendez-vous avec la presse, les acheteurs, les amis se feront dans le foyer du théâtre.

f) Aucun élément de décors ne pourra rester fixe sauf accord entre le Directeur technique du théâtre Le Petit Chien et l'ensemble des régisseurs des compagnies. Vous réaliserez votre marquage plateau selon vos habitudes pendant les répétitions, il sera passé en noir pour les représentations, les phospho recouverts au gaffer noir et découverts à chaque représentation. Penser à un marquage au sol le plus discret possible. Un marquage d'identification de l'ensemble du matériel est recommandé. Les espaces de stockage n'étant pas clos, prévoir le rangement de l'outillage et du petit matériel dans des cantines fermant à clé.

g) Votre compagnie est tenue de rendre le plateau vide et propre après chaque représentation. Le respect des horaires et des conditions de sécurité est sous le contrôle du Directeur technique du théâtre Le Petit Chien. qui est habilité à prendre toutes mesures dans le cas où il constaterait des anomalies ou manquements concernant les prescriptions des chapitres précédents.

## LE PETIT CHIEN - fiche technique -

h) Pendant la durée du festival, l'équipe du théâtre Le Petit Chien assure le fonctionnement général du théâtre ; toutefois si un membre de l'équipe du théâtre est employé par votre compagnie, cela se fera toujours selon ses disponibilités, sous votre responsabilité, après accord du Directeur technique et négociations avec la direction du théâtre (définition des tâches, durée de travail, horaires et salaires).

j) Un accord préalable doit être impérativement demandé à la Direction Technique du Théâtre pour tous échanges ou modifications entre compagnies (plannings répétitions, horaires déchargements etc....). Aucune autorisation ne sera délivrée concernant les horaires de représentation de votre spectacle.

### 4 - CONDITIONS DE SECURITE :

a) Tout le matériel électrique doit être aux normes CE (terre indispensable).

b) Tout projecteur ou matériel accroché au-dessus de la scène et du public devra être muni d'une chaîne de sécurité.

c) La nature des décors, accessoires, rideaux sera en accord avec les normes en vigueur dans les salles de spectacle (homologation M1 attention un certificat est demandé par les services de sécurité du département).

d) Les accès régie et circulation du public devront être libres de tout encombrement lors des représentations.

e) **Pour des raisons de sécurité incendie, le stockage du matériel publicitaire (cartons, tracts, affiches) se fera hors des locaux du théâtre. Seule la quantité nécessaire à la diffusion dans le lieu sera stockée dans un espace prévu à cet effet.**

f) Pour des raisons de sécurité, l'accès à la salle (en dehors des heures de représentations) au plateau, aux coulisses, aux loges et aux locaux annexes est autorisé uniquement aux personnes habilitées par la direction technique du théâtre du CHIEN QUI FUME en accord avec le responsable de la Compagnie

### 5 - CONDITIONS DE DEMONTAGE :

a) **Aucun démontage du matériel installé au gril technique (machinerie, projecteurs, câblage, etc...) se fera avant la clôture du festival.**

b) Le démontage et le chargement des décors et matériels techniques se feront le lendemain du dernier jour de représentation à partir de **8 heures le matin**. Un planning de travail sera établi quelques jours auparavant avec les régisseurs des compagnies.

c) Le théâtre ne pourra garder en stock aucun matériel ou élément de décors sauf accord préalable avec la direction du théâtre Le Petit Chien.

**En conclusion,**

Si certaines conditions de cette fiche technique vous apparaissent contraignantes voire rigides, veuillez croire qu'elles sont indispensables au bon déroulement du mois de festival.

Je vous demanderai donc de "coller" le plus possible aux impératifs de celle-ci, soyez assuré que de notre côté l'équipe du théâtre Le Petit Chien fait le maximum pour assurer la qualité et la réussite de l'ensemble du programme.

Cette fiche technique comprend 5 pages (numérotées 1 à 5), elle est contractuelle, veuillez m'en renvoyer un exemplaire signé au :

**Théâtre du Chien Qui Fume / Théâtre Le Petit Chien  
75 rue des Teinturiers  
84000 AVIGNON.  
Tél : 04.90.85.25.87  
Fax : 04.90.86.80.68**

Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez me joindre au 06 22 66 29 94 ou me laisser un e-mail à [franck.michallet84@gmail.com](mailto:franck.michallet84@gmail.com), je ne manquerai pas de vous rappeler dans les plus brefs délais.

A Avignon le 1 er Janvier 2017

**Franck MICHALLET**  
Directeur technique

**LA COMPAGNIE**  
Le Responsable

Le Régisseur